

FINANCIAL AND
CONSUMER SERVICES
COMMISSION

regulation • education • protection



COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS

réglementation • éducation • protection

AVIS DE RÈGLE

L'ÉTABLISSEMENT DES MODIFICATIONS À LA VERSION FRANÇAISE DE LA NORME CANADIENNE 21-101 SUR LE *FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ*

Le 14 janvier 2014, le ministre de la Justice a consenti à l'établissement des modifications au texte réglementaire énoncé ci-dessus, lesquelles entrent en vigueur le 14 janvier 2014.